

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9803**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Sciences Technologies Santé Mention Biologie-Santé Spécialité Biologie, Biotechnologies et Recherche Thérapeutique (BBRT)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 112 Chimie-biologie, biochimie, 331n Etude et recherche médicale

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées:

A l'issue du Master Biologie-Santé, spécialité Biologie, Biotechnologie et Recherche Thérapeutique, les étudiants maîtrisent les outils méthodologiques de biologie moléculaire, biochimie, physiologie, d'analyse statistique et la maîtrise de l'anglais qui correspondent aux bases théoriques et techniques d'une démarche expérimentale scientifique leur permettant l'intégration dans une équipe de recherche ;

- ils conduisent des expérimentations permettant la réalisation d'un projet de recherche en Biologie et dans le domaine de la santé (étude des gènes et de leurs produits) ;
- ils recherchent, identifient, caractérisent et valident de nouvelles cibles pharmacologiques ;
- ils appréhendent les problèmes de démarche qualité et les techniques de communication nécessaires à la valorisation des projets de recherche conduits ;
- pour les étudiants ayant validé la formation DIU-FARC (diplôme inter-universitaire de formation des attachés de recherche clinique), ils mettent en place dans les études cliniques, le protocole d'essais, recueillent les données, veillent au respect du protocole et des "bonnes pratiques cliniques".

Compétences ou capacités attestées:

Les diplômés sont capables :

- de développer une démarche expérimentale scientifique ;
- de conduire et réaliser un projet de recherche en Biologie ;
- de valoriser des procédés biotechnologiques innovants dans les entreprises de biotechnologie et pharmaceutiques ;
- de coordonner des études cliniques pour étudiants ayant validé la formation DIU-FARC.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Enseignement supérieur

-Recherche :

-Industrie pharmaceutique (recherche fondamentale, pré-clinique et clinique), biotechnologiques entre autre dans les domaines du génie biologique et médical

-les IPST (CNRS, INSERM, INRA, IFREMER)

-Hôpital : carrières hospitalières et hospitalo-universitaires et recherche clinique

Voir aussi la plateforme internet de la formation (Bionantes.)

A l'issue du Master 2, les étudiants peuvent :

- réaliser une thèse en France ou à l'étranger ;
- acquérir une double formation (création d'entreprises, droit des brevets, commerce et marketing, gestion de la recherche en Europe, etc.) ;
- intégrer les secteurs Recherche et Développement des industries biotechnologiques et pharmaceutiques notamment.

Les étudiants ayant validé la formation DIU-FARC (suivie en parallèle avec le master 2 spécialité BBRT) peuvent être recrutés en tant qu'Attaché de Recherche Clinique (ARC) dans les CHU ou l'industrie pharmaceutique.

Type emplois accessibles

Ingénieur; attaché de recherche clinique; ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Ce Master s'appuie en amont sur deux parcours de la licence Biologie-Biochimie dispensées à Nantes : le parcours "Biologie Cellulaire et Physiologie" et le parcours "Biochimie et Biologie Moléculaire".

L'accès à cette deuxième année de Master BBRT est possible :

- aux étudiants scientifiques ayant validé une première année de Master Santé, Sciences et Technologies, avec un parcours de Biologie Cellulaire et Physiologie Animale ou de Biochimie et Biologie Moléculaire à Nantes ou dans une autre Université
- aux Médecins, Dentistes, ou étudiants en médecine, en chirurgie dentaire ayant validé l'année 1 du Master des Sciences Biologiques et Médicales (MSBM) ou une Maîtrise des Sciences Biologiques et Médicales (ancien système) ou bien encore après validation du diplôme de fin de 2ème cycle des études pharmaceutiques.
- à des vétérinaires ayant validé les quatre années d'école nationale vétérinaire (bac +5). Obtention du Diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaires ou D.E.F.V.
- Ce Master est potentiellement accessible dans le cadre de la formation continue ou de la reprise d'étude à un apprenant justifiant d'un parcours-type prenant en compte les pré-requis à l'entrée de cette deuxième année de Master.

Conditions d'admission

L'accès en deuxième année de Master est sélectif :

- Cas des étudiants ayant fait leurs études en France: Les candidats dont le dossier est recevable sont pré-sélectionnés sur la qualité de leur dossier par une commission constituée de tous les responsables des équipes de recherche d'accueil et du directeur de l'école doctorale. Celle-ci donne la priorité aux meilleurs dossiers.
- Cas des étudiants ayant fait leurs études à l'étranger : L'accueil des étudiants étrangers se fait sur examen du dossier et sous condition de recommandation motivée d'enseignants correspondants de la formation. Un entretien et des tests de contrôle des connaissances sont éventuellement organisés.

Les étudiants retenus par la Commission Pédagogique sont informés par courrier et reçoivent la liste des stages de recherche proposés dans les différentes équipes d'accueil. Il leur est précisé la démarche à suivre qui consiste pour eux à prendre contact avec les maîtres de stages des projets qui les intéressent. Ils sont autorisés à s'inscrire lorsqu'ils ont conclu un accord avec un maître de stage.

L'octroi du Master peut s'effectuer après une formation en quatre semestres, évalué en 120 crédits ECTS.

Les enseignements théoriques et professionnels sont répartis en 4 unités d'enseignements (UE) obligatoires et 3 UE optionnelles en M1 correspondant à 60 ECTS, 7 UE obligatoires et 2 UE optionnelles en M2 correspondant également à 60 ECTS. Vu le nombre important d'UE en M1 et M2, les UE des deux années portent principalement sur les thèmes suivants :

- Anglais et communication scientifique
- Assurance qualité et management
- Biostatistiques
- Connaissance de l'entreprise et gestion de projet
- Génomique et biothérapies
- Hygiène et sécurité
- Les modèles animaux pour la biologie humaine
- Recherche clinique
- Recherche en physiopathologies humaines
- Signalisation cellulaire et ciblage moléculaire

Dans le cadre de la formation initiale, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des UE et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu.

L'obtention du Master est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage (rapport écrit + exposé).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Accessible en Polynésie Française		X
-----------------------------------	--	---

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Masters : Arrêté du 25/04/2002 publié au JO du 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Master: arrêté d'habilitation du 29 septembre 2009

Pour plus d'informations

Statistiques :

http://www.univnantes.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=&CODE=59404466&LANGUE=0

Autres sources d'information :

<http://www.mbs.univ-nantes.fr/>

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Sciences et Techniques

Historique de la certification :

Master Sciences Biologiques et Médicales (SBM)

Remplacée par la fiche n°31472